



CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DE LA METALLURGIE

Présentation de la formation

Durée : 7h (1 jour)

Nombre de participants : de 4 à 8

■ PUBLIC

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, DAF, RAF, Comptable, Assistant de direction, Manager de Proximité, toute personne en charge du déploiement de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie.

■ PRÉREQUIS

Expérience dans les Ressources Humaines (fonction RH et de direction)

■ LIEU

19 rue d'Anjou, Le Mesnil-Esnard

■ DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Méthode participative, mise en situation, exercices de groupes.

Moyens : Salle de formation équipée, supports pédagogiques sous format numérique ou papier

Formateur : Formateurs spécialisés en développement RH avec expériences industrielles

■ MODALITES D'EVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de la formation au travers d'études de cas et mise en situation

■ VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

■ OBJECTIFS

- La personne sera en mesure d'avoir une connaissance précise et une 1ère approche de la pratique de la description et de la cotation des emplois conformément aux exigences du nouveau dispositif conventionnel de classification des emplois dans la Métallurgie applicable au 1er janvier 2024.

■ COMPETENCES VISEES

- Savoir identifier le rôle et la place du nouveau système de classification dans son contexte
- Elaborer une fiche descriptive emploi, au regard des attendus de la Nouvelle Classification Professionnelle de la Métallurgie issue de la Convention Collective Nationale du 7 février 2022
- Mettre en œuvre le référentiel paritaire d'analyse des emplois et le tableau de classement
- Expliquer le processus de mise en œuvre du système de classification

■ PROGRAMME

1. Réaliser une cartographie des emplois en adéquation avec les besoins en compétences identifiées par votre organisation
2. Savoir, comprendre et décrire une situation de travail et construire des fiches descriptives d'emplois
3. Coter et classer les emplois avec la méthode de la branche de la Métallurgie
4. Déployer la classification des emplois au sein de son entreprise, auprès des IRP, des managers, des salariés

Tarifs :
Formation inter : 400 HT/personne
Formation intra : nous consulter

Contacts :
Tél : 02.78.77.61.10
contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr



Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe | AFPI Rouen/Dieppe
26 Rue Alfred Kastler 76130 Mont-Saint Aignan
www.formation-industries-rouen-dieppe.fr
SIRET : 781 118 823 00025
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 00026 76 auprès de la Préfète de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité